CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97966** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2008

Raison sociale : FRANCE PRO HABITAT

Forme juridique : SARL

Capital : 7 665

21 RUE BEAUX VALLONS
ZONE D'ACTIVITES DE BEAUX VALLONS
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 505 154 765

Siret : 505 154 765 00018

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5416107

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005169647704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005169647704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 46 09 83 12 **Fax :** 05 46 09 83 26

Portable : 06 12 99 57 59

Responsabilité légale :
THOMAS-DORLANNE DIMITRI GÉRANT

Site Internet : www.france-pro-habitat.fr/

E-mail : direction.fph@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 397 496 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	5	12/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur		14/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		12/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 12:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E97966** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/06/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 7 665

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 505 154 765

Siret : **505 154 765 00018**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5416107

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005169647704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005169647704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **FRANCE PRO HABITAT**

21 RUE BEAUX VALLONS
ZONE D'ACTIVITES DE BEAUX VALLONS
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Téléphone : 05 46 09 83 12 **Fax :** 05 46 09 83 26
Portable : 06 12 99 57 59

Site Internet : www.france-pro-habitat.fr/
E-mail : direction.fph@gmail.com

Responsabilité légale :
THOMAS-DORLANNE DIMITRI GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	12/02/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/01/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 12:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.